
L'acceptabilité de la réalité augmentée dans la communication architecturale

Auteur : Gerckens, Camille

Promoteur(s) : Leclercq, Pierre

Faculté : Faculté des Sciences appliquées

Diplôme : Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11463>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Université de Liège
Faculté des Sciences Appliquées

L'ACCEPTABILITÉ DE LA RÉALITÉ AUGMENTÉE DANS LA COMMUNICATION ARCHITECTURALE

GERCKENS Camille

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE
MASTER INGÉNIEUR CIVIL ARCHITECTE

PROMOTEUR:

LECLERCQ Pierre

MEMBRES DU JURY:

BAUDOUX Gaëlle

DE BOISSIEU Aurélie

GALLAS Mohamed-Anis

SAFIN Stéphane

ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

Résumé

Ce travail traite de la réalité augmentée et de la perspective d'intégrer cette technologie dans la communication architecturale.

La réalité augmentée est une technologie en pleine résurgence, liée à la promotion sociale réalisée ces dernières années par différents médias, principalement la discipline des jeux vidéos, mais aussi les publicités interactives.

Proposant des qualités immersives et interactives, la réalité augmentée permet d'améliorer l'expérience de l'environnement réel des usagers, à l'aide de l'affichage d'informations et d'objets virtuels supplémentaires.

L'intégration de cette technologie dans le quotidien, notamment dans la pratique architecturale, reste fort éparse. Néanmoins de nombreux professionnels du domaine vont mettre en évidence les apports potentiels de cette technologie dans le processus architectural, plus particulièrement dans la communication.

En raison de cela, il est cohérent de s'interroger sur l'acceptabilité de cette technologie, c'est à dire l'adoption ou le rejet potentiel de la réalité augmentée pour la communication architecturale.

Afin de vérifier cela, nous procédons à plusieurs expériences, notamment une mise en pratique de cette technologie dans le cadre du jury d'atelier des étudiants ingénieur civils architectes de master 1 de l'Université de Liège en décembre 2020.

Nous effectuons également une expérience principale en laboratoire afin de vérifier une série de critères qui permettent de mettre en évidence si cette technologie est adaptée à certains besoins du métier d'architecte et si elle pourrait donc être utilisée dans la communication architecturale.